

Comme les travaux préparatoires à l'élaboration du projet de territoire commencent à le montrer, nous allons être collectivement confrontés à plusieurs évolutions significatives. La préservation de notre qualité de « vivre ensemble » passe par la réussite de quelques actions déterminantes :

- l'un de ces challenges pour les années qui viennent est de réussir à persuader des jeunes gens ambitieux qu'ils vivront mieux qu'ailleurs en Bigorre leur réussite personnelle et professionnelle. Voilà donc une première orientation pour 2013, que nous entendons conduire avec nos voisins ariégeois, dans le cadre d'un partage intelligent de nos moyens respectifs.
- amener quelques uns de nos étudiants à créer des richesses inédites compléterait harmonieusement la réussite de l'action précédente : c'est pourquoi nous participerons aussi à la démarche « développement de l'entrepreneuriat » conduite sous l'égide du CUTP, sans perdre de vue notre projet mi SCOP, mi junior entreprise qui nous semble pouvoir permettre la mise en œuvre plus facile de certaines idées.
- il nous faut aussi être productifs : non pas réduire pour réduire, mais faire plus et mieux à moyens stabilisés : donc, avec les mêmes partenaires ariégeois, nous envisageons un back office sinon commun, du moins partagé. L'objectif serait d'arriver à une gestion par projets intégrale assez rapidement, dans une organisation hiérarchiquement aplatée. Mais il reste quelques problèmes pratiques de management à résoudre avant d'y arriver ! Donnons-nous quelques mois ...
- nous n'oublierons pas, enfin, de valoriser le mieux possible nos richesses : énergie, filière agro-agri et transformation, épargne locale, les thèmes ne manquent pas.

Logiquement, pour nos deux pôles « métier », nous pensons donc aux orientations 2013 suivantes qui viendront compléter les activités habituelles :

1/ Pôle Entreprises, Financements, Associations

Entreprises

Pour 2013, les actions se dérouleront dans quatre directions prioritaires :

- le renforcement du fonds de prêts par l'intégration de nouveaux partenaires,
- la création d'un fonds mutualisé pour gérer les conventions de revitalisation sur le territoire, et un partenariat avec une ou plusieurs sociétés d'intérim pour constituer une offre « conversion »,

- le partenariat lancé avec Midi-Pyrénées Actives, pour élargir notre gamme de produits (garantie, financement ESS),
- l'amélioration de notre taux de pénétration et l'augmentation du nombre de nos interventions par la densification de nos relations avec les partenaires de la création : Pôle Emploi, CCI, CdM, etc...

PF RSA

En accord avec les orientations du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), l'accent sera mis sur la communication autour de la PF RSA et de ses interventions : une plaquette spécifique va être créée, elle sera accessible dans les différents points d'entrée du dispositif.

Pour apporter une information plus complète aux bénéficiaires du RSA qui souhaitent devenir travailleurs indépendants, un livret d'accueil leur sera désormais remis : il leur expliquera l'impact fiscal et social qu'aura ce nouveau statut sur leur situation dans le dispositif, sans omettre les droits connexes (CMU...). Une stagiaire va nous accompagner 4 mois pour ces deux tâches.

Enfin, le rapprochement avec Pôle Emploi en cours (cf supra) permettra est aussi de faire mieux connaître la PF RSA auprès du plus grand nombre d'éventuels bénéficiaires.

DLA

Le travail 2013 (dernière année de convention triennale) doit permettre de proposer, dans le cadre de l'appel à projet 2014/2016, une action plus efficace. Les axes suivants sont identifiés :

- développer le partenariat privé (« serious games » avec des chefs d'entreprise du réseau CDDE par exemple), et mutualiser un emploi de technicien auprès des petites associations culturelles : Pays des Gaves, Pays des Nestes,
- passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement et anticiper la situation financière et la gestion des moyens : sports, petite enfance, jeunesse,
- valorisation de l'utilité sociale : poursuivre l'intervention collective avec un appui individualisé aux structures, pour réellement mettre en œuvre les outils et la méthode.

2/ Pôle Collectivités, Marketing Territorial et Innovation

Il est toujours délicat de définir des orientations pour des activités plutôt « services induits par leur demande » qu' « initiatives propres ». C'est pourquoi le pôle restera en 2013 dans sa démarche de travail en réseaux (AFII, MPE) et réponse systématique aux opportunités, à l'exception notoire des petits projets innovants déjà évoqués.

Trois raisons plaident pour ce choix, qui peut sembler trop prudent : la mise en place, à sa juste place, de la nouvelle gouvernance du CDDE qui ne va pas manquer d'imprimer une volonté, et des directives ; la renégociation en cours et à l'échéance 2014 de la convention CDDE/CG65 ; et, bien sur, l'inscription de notre projet associatif dans le cadre du projet de territoire voulu par le Conseil Général.